

Conférence de presse
Mardi 27 avril 2010



PRIÈRE & DÉVELOPPEMENT DURABLE

LES PARTENAIRES DES SANCTUAIRES

LA CIERGERIE LOURDAISE

Créée en 1928, la Ciergerie perpétuelle à Lourdes, haut lieu de piété, la fabrication et la commercialisation de cierges, bougies, veilleuses votives avec ou sans motifs en quadrichromie et tous autres produits liturgiques.

Quatre procédés sont mis en œuvre :

Le trempage

La mèche maintenue verticalement sur un cadre est plongée à plusieurs reprises dans un bain de paraffine à température constante. Le fond bleu rappelle le symbole marial.

Le moulage

Les moules de différentes tailles sont remplis de paraffine liquide et permettent la fabrication de grandes dimensions.

La compression

Les bougies de toutes dimensions sont fabriquées par compression de paraffine en poudre.

Le remplissage

Les mèches des votives en plastique ou en bio matériaux sont poinçonnées dans une pastille métallique, puis collées au fond du godet et enfin remplies de paraffine liquide ou de cire végétale.

L'industrialisation de la ligne de fabrication des votives en bio matériaux a nécessité des outillages et des aménagements spécifiques pour les faire circuler.

VEGEPLAST

VEGEPLAST est une entreprise française indépendante leader de la transformation de ressources renouvelables en pièces plastiques 100% biodégradables par injection-moulage.

Avec son siège social et ses ateliers localisés près de Tarbes, elle a un accès immédiat aux grandes productions céréalières du Sud-Ouest, pouvant ainsi s'approvisionner en matière première garantie sans OGM.

Le matériau et la fabrication

VEGEMAT® est un concept de matériaux composites obtenus par transformation des plantes céréalières.

Grâce à ses propriétés techniques et chimiques, l'agro-matériau VEGEMAT®, 100% biodégradable, est destiné à se substituer aux plastiques usuels d'origine pétrochimique.

Ce matériel a été spécialement adapté pour produire des pièces biodégradables de qualité, à des cadences industrielles.

Il est composé de fibres, d'amidons, de protéines, de lipides et d'additifs naturels...



REPÈRES

■ Les 6 millions de pèlerins de Lourdes brûlent 300 000 votives et 700 tonnes de cierges, par an.

CONTACT PRESSE

Service Communication
Tél : +33(0)5 62 42 78 01
Fax : +33(0)5 62 42 89 51
Courriel : presse@lourdes-france.com



PRIÈRE & DÉVELOPPEMENT DURABLE

UNE VOTIVE BIODÉGRADABLE

Au printemps 2009, Francis DEHAINE, directeur général des Sanctuaires, souhaitait remplacer la traditionnelle votive fabriquée en matière plastique par un produit biodégradable. Il a pris contact avec Vincent PLUQUET, président de la société tarbaise VEGEPLAST, spécialisée dans la fabrication de produits biodégradables à partir de céréales.

Après avoir pris connaissance du cahier des charges, la société VEGEPLAST et les Sanctuaires se sont rapprochés de la CIERGERIE LOURDAISE, et de son directeur Jean-Chislain NEVEUX, fournisseur attitré des Sanctuaires pour les cierges, qui souhaitait s'investir sur ce nouveau marché.

Un partenariat est né entre les 3 structures qui s'est traduit par :

- la signature d'une convention de développement industriel à partir d'un matériau (Végémat®) comprenant :

- le développement d'un « grade spécifique » de Végémat® répondant au cahier des charges
- la mise au point d'un prototype
- la fabrication d'un moule prototype permettant de tester les modalités d'injection et de fabriquer des pré-séries pour tester le remplissage par la CIERGERIE LOURDAISE
- l'extrapolation technique et économique pour fabriquer le moule industriel

- le dépôt d'une demande de subvention de PTR (Prestation Technologique Réseau) de 10 000 €,

- la recherche d'une forme esthétique de la votive qui fera l'objet d'un dépôt à l'INPI au titre des dessins et modèles pour protéger le concept,

- les modalités de remplissage et de livraison des votives par la CIERGERIE LOURDAISE avec la signature d'un contrat exclusif avec les Sanctuaires.

Aujourd'hui, le produit existe ^{est} et sera proposé en offrande dans les Sanctuaires en remplacement de la votive en matière plastique dans les prochains jours.

Le nouveau processus de traitement du déchet va être également mis en place car la votive contient une lamelle métallique (nécessaire pour la bonne combustion) qu'il faut extraire. La votive sera donc récupérée, broyée puis passée devant un aimant qui retiendra la lamelle avant d'être évacuée vers la décharge où elle se dégradera très rapidement.



REPÈRES

- Avec 300 000 exemplaires par an, une petite contribution des Sanctuaires pour le développement durable avec la création d'un produit inexistant sur le marché, l'utilisation de savoir-faire et de produits locaux (des céréales élevées en Bigorre), avec des technologies innovantes et un partenariat intelligent.